

# ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

## CONGRÈS DE GENÈVE

(Septembre 1866)

-----  
*d'après "Le Livre bleu" - Oscar TESTUT - 1871.*  
-----

L'auteur de cet ouvrage l'a rédigé dans le but de dénoncer l'Association internationale des Travailleurs, et ses agissements. Pour cette partie, il fait référence au rapport établi sur ce Congrès sous ce titre: *Congrès ouvrier de l'Association internationale des Travailleurs tenu à Genève du 3 au 8 septembre 1866*, et publié à Genève en 1866. Imprimerie J.-C. Ducommun et Cie, route de Carouge (Note A.M.).

-----

Le premier Congrès international a été tenu à Genève, le 3 septembre 1866, dans la salle de la brasserie Treiber, sous la présidence de Jung, membre et délégué du Conseil central de Londres. Le nombre total des délégués était de soixante. Étaient présents: Dupleix, président de la section française de Genève; Becker, président de la section allemande de Genève; Heilt, délégué de la même section; Coullery, président de la section de la Chaux-de-Fonds; Gard, délégué de la section française de Genève; Moll, délégué de la section de Cologne et de celle de Solingen; Cremer, Dupont, Odgers, Eccarius, délégués du Comité central de Londres; Vuilleumier et Peter, délégués de la section de la Chaux-de-Fonds; Cornaz, délégué de la section de Lausanne; Muller, de la section de Stuttgart; Butter, de la section de Magdebourg; Schlaifer, de la société des ouvriers allemands de Lausanne; Bürkli, des sections de Zurich et de Wezikon; Murat, Varlin, Bourdoin, Tolain, Guillard, Malon, Perrachon, Camelinat, Culin, Chémalé et Fribourg, de la section de Paris; Àubry, de la section de Rouen; Schettel, Richard, Secrétan, Bondy, délégués de la section de Lyon, et Bocquin, délégué de Montreux. Le bureau fut ainsi composé: Jung, président; vice-présidents: Dupleix et Becker; secrétaires: Coullery, Card, Bourdon et Moll (1).

À l'ouverture du Congrès, des discours furent prononcés par Dupleix, Becker et Coullery; il fut procédé le même jour à la constitution du bureau.

La séance du 4 septembre fut presque entièrement remplie par la lecture de deux énormes mémoires relatifs à la situation de l'Internationale et aux questions soumises à la discussion du Congrès, émanant l'un du Conseil central de Londres, l'autre de la section de Paris.

La séance du 5 fut consacrée à la discussion des statuts de l'Internationale, statuts qui sont encore en vigueur et que nous avons reproduits plus haut.

Les questions suivantes furent successivement discutées:

1- Combinaisons d'efforts à organiser au moyen de l'Association dans les différentes luttes entre le capital et le travail:

Après des débats auxquels prennent part Tolain, Fribourg, Coullery, Card, Becker, Dupont, l'assemblée décide que le Conseil central dressera, au moyen des rapports des différentes sections, une statistique exacte des conditions du travail dans tous les pays, et qu'un bulletin mensuel portera cette statistique à la connaissance de toutes les sections.

2- Réduction des heures de travail:

Une vive discussion s'engage sur cette question entre Vuilleumier, Odgers, Coullery, Butter,

(1) Quelques étudiants, tels que Protot, Rey, Calevaz, Jeunesse et Humbert prirent part à ces discussions. Protot est le même que celui qui est devenu plus tard ministre de la justice pendant le règne des communards parisiens.

Murat, Cornaz, Schlaifer, Becker, Müller et Hoppenworth. Le Congrès décide que la réduction des heures de travail doit être le premier pas en vue de l'émancipation de l'ouvrier; qu'en principe, un travail de huit heures par jour doit être considéré comme suffisant, et que le travail de nuit ne doit être permis qu'exceptionnellement par la loi.

### 3- Travail des femmes et des enfants:

Eugène Dupont présente un rapport sur cette question, au nom du *Comité central* de Londres; ses conclusions sont adoptées. Elles condamnent en principe le travail de la femme dans les manufactures, comme une cause de la dégénérescence de la race humaine et de la démoralisation; elles condamnent également le travail excessif des enfants. Coullery, Butter, Chémalé, Tolain et Fribourg parlent dans le même sens que Dupont.

4- Sociétés ouvrières (*Trade's-Unions*), leur passé, leur présentateur avenir:

L'assemblée reproche à ces sociétés de s'occuper trop exclusivement des luttes immédiates; elles doivent agir contre le système capitaliste lui-même et viser au grand but, celui de l'émancipation de la classe ouvrière tout entière. Leurs différents délégués, réunis à Sheffield, ont recommandé à leurs sociétés de s'affilier à l'Internationale.

### 5- Travail coopératif:

Eccarius, Cremer, Fribourg et les autres délégués prennent part à la discussion, et démontrent péremptoirement que l'Association doit tendre à généraliser le mouvement coopératif, mais non à le diriger ou à lui donner une certaine forme.

### 6- Impôts directs et indirects:

Le Congrès, sur la proposition des délégués français, émet le vœu que l'impôt soit direct, comme cela existe dans la République de Neuchâtel.

### 7- Institution internationale du crédit:

Sur la proposition des délégués français, le Congrès met à l'étude, dans toutes les sections, le crédit international, et propose une fédération de toutes les banques ouvrières, créées ou à créer, pour les relier plus tard en un établissement cen-

tral de l'*Association internationale des travailleurs*.

8- De la nécessité d'anéantir l'influence du despotisme russe en Europe par l'application du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, et la reconstitution d'une Pologne sur des bases démocratiques et sociales:

Aucun vote n'eut lieu sur cette question, malgré la réclamation de Becker et des délégués anglais; le Congrès se borna à protester contre toute espèce de despotisme, à souhaiter l'émancipation en Russie comme en Pologne, et à repousser la vieille politique, qui oppose les peuples les uns aux autres. Une déclaration dans ce sens, signée par tous les membres, fut jointe au procès-verbal.

9- Des armées permanentes dans leurs rapports avec la production:

Le rapport du Conseil central conclut à la condamnation des armées permanentes, à l'armement général du peuple et à son instruction dans le maniement des armes. Vuilleumier, Coullery, Chémalé, Butter, Hoppenworth et Heilt parlent dans le même sens. Tous les membres du Congrès se rangent à cette opinion.

10- Des idées religieuses, leur influence sur le mouvement social, politique et intellectuel:

Le Congrès passe à l'ordre du jour sur cette question, en ordonnant d'insérer dans le procès-verbal toutes les opinions émises par Peter, Coullery, Millier, Odgers, Schlaifer et Tolain.

7- Etablissement des sociétés de secours mutuels. Appui moral et matériel accordé aux orphelins de l'Association:

Cette proposition est due à l'initiative de la section de Genève; le Congrès décide la mise à l'étude des moyens d'universaliser les secours mutuels et propose que toutes les sections soient invitées à fournir des renseignements dans ce but.

-----

Le Congrès, sur la proposition de Cornaz, choisit Lausanne pour la prochaine réunion du Congrès, qui s'ouvrira le premier lundi du mois de septembre 1867 (2 septembre).

-----